

# Compte administratif 2021

de la Communauté de Communes du Saulnois



Volume 2 - 1/2

Communauté de  
communes du  
**Saulnois**

[www.cc-saulnois.fr](http://www.cc-saulnois.fr)

14 Ter, Place de la Saline  
57170 CHATEAU-SALINS

Tel : 03 87 05 11 11  
Fax : 03 87 05 27 27  
[administration@cc-saulnois.fr](mailto:administration@cc-saulnois.fr)

Affaire suivie par  
Pôle finances  
☎ 03.87.05.80.73  
☎ 03.87.05.27.27  
[celine.pattar@cc-saulnois.fr](mailto:celine.pattar@cc-saulnois.fr)

RECU



Le Président de la Communauté  
de Communes du Saulnois

à

SOUS-PREFECTURE DE  
SARREBOURG / CHATEAU-SALINS

57170 CHATEAU-SALINS

Madame la Sous-Préfète

Château-Salins, le 19 JUIL. 2022

## BORDEREAU DE DEPOT

Objet : Actes transmis sous-format papier au titre du contrôle de légalité

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
<p><u>Thème</u> : Documents budgétaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte administratif 2021 – Budget principal de la CCS (identifié volume n°1)</li> <li>• Compte administratif 2021 – Budgets annexes à caractère administratif de la CCS (identifiés volume n°2) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone de DELME</li> <li>- Zone de DIEUZE</li> <li>- Zone de FRANCAITROFF</li> <li>- Zone de MORVILLE-LES-VIC</li> <li>- Zone de MUNSTER</li> <li>- Réseau Très Haut Débit</li> <li>- ESAT d'ALBESTROFF</li> <li>- Zone LA SABLONNIERE</li> <li>- ZIC d'AMELECOURT</li> </ul> </li> <li>• Compte administratif 2021 – Budgets annexes à caractère industriel et commercial de la CCS : <ul style="list-style-type: none"> <li>- SPANG (M49)</li> <li>- Déchets ménagers (M4)</li> </ul> </li> </ul>	<p>1 exemplaire</p> <p>1 exemplaire</p> <p>1 exemplaire</p>	<p>Pour contrôle de légalité</p> <p>Pour contrôle de légalité</p> <p>Pour contrôle de légalité</p>

Le Président de la Communauté  
de Communes du Saulnois





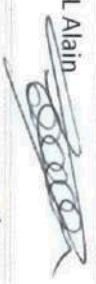





Jérôme END

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23/03/2022

A à C

Commune	Boîtier Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
ABONCOURT SUR SEILLE	1	BAGNON Fabrice 		DI MATTEO Eric
ACHAIN	2	RENARD Louis 		DUBOIS Jérôme
AJONCOURT	3	VERHEE René		DONO Michel
ALAINCOURT LA COTE	4	DOYEN Bernard		NICOLAS François
ALBESTROFF	5	LOUDCHER Pierre 		
ALBESTROFF	6	MUSSOT Germain		
AMELECOURT	7	CHAIZE Gérard		ADONIAS René
ATTILLONCOURT	8	GAZIN Patrick		THIEBAUT Claude
AULNOIS SUR SEILLE	9	PROVOST Jean-Luc 		GRANDCLAUDE Thierry
BACOURT	10	BELLOY Thierry 		STEGNER Sylvianne
BASSING	11	LEGRAND Christian		LAVAL Simon 
BAUDRECOURT	12	BIZE Martine 		GALLET Serge
BELLANGE	13	CAMPADIEU Marcel 		PERNET Pascal

Commune Boîtier Proc. Conseillers titulaires Proc. Conseillers suppléants **A à C**

BENESTROFF	14		JAYER Francis 		
BENESTROFF	15		THIRION Laurent		
BERMERING	16		SCHAEDGEN Denis 	JAYER Pierre	
BEZANGE LA PETITE	17		SEVE Hervé 	NAVÉ Claude	
BIDESTROFF	18		BELLO Hervé 	PIERRON Francis	
BIONCOURT	19		MICHEL Patrick	PERRIN Philippe	
BLANCHE EGLISE	20		BOUBEL Alain 	BROQUARD Jean-Michel	
BOURDONNAY	21		BARBIER Armelle 	JULLY Patrick	
BOURGALTROFF	22		HINSCHBERGER Sylvain	DENIS Marcel	
BREHAIN	23		BUTLINGAIRE Olivier	GALAN Daniel	
BURLIONCOURT	24		RICATTE François 	NONDIER Christian	
CHAMBREY	25		PEIFFERT Patrick 	ALBRECH Gaetan	
CHATEAU BREHAIN	26		PETTIT Jean-Paul 	LALLEMENT Michel	
CHATEAU SALINS	27		BENIMEDDOURENE Gaetan 		

CHATEAU SALINS	28		HAMANT Daniel 		
CHATEAU SALINS	29		HAZOTTE Bernard 		
CHATEAU SALINS	30		LARIVIERE Sylvie 		
CHATEAU SALINS	31		MARTIN Monique 		
CHATEAU SALINS	32		SIMON Patrick 		
CHATEAU SALINS	33		STOCK MARGALET Sandrine 		
CHATEAU SALINS	34		WEISSE Sandrine 		
CHATEAU SALINS	35	X			
CHATEAU VOUE	36		SCHMITZ-KNAFF Isabelle 		PEREK Hélène
CHENOIS	37		CHIR Sandrine		MAOT Alexandre
CHICOURT	38		BARTHELEMY Yves		LONCAR Nathalie
CONTHIL	39		STEMART Thierry		ROMAIN Olivier
CRAINCOURT	40		FISCHER Didier 		MATHIEU Dominique
CUTTING	41		IMHOFF Germain 		DUCHESNE Olivier

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23/03/2022

D à H

Commune	Boîtier	Proc.	Conseillers titulaires	Conseillers suppléants
DALHAIN	42		CONTE Didier	NAVARRO-ABOUT Joëlle
DELME	43		FORFERT Michel	
DELME	44		KLOPP Loïc	
DELME	45		PILLEUX Christelle 	
DELME	46	<del>Time Pilleux</del> 	THESE Didier	
DIEUZE	47		ESSELIN Christophe	
DIEUZE	48		HAMANT Michel 	
DIEUZE	49		HERBUVEAUX Francine 	
DIEUZE	50		HOCQUEL Daniel 	
DIEUZE	51		LANG Jérôme 	
DIEUZE	52		LOUIS Bernard 	
DIEUZE	53		OBELIANNE Laurence 	









Commune	Boitier	Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
DIEUZE	54		RESCHWEIN Sylvie 		
DIEUZE	55		SASSO Dominique		
DIEUZE	56		SCHREINER WIRTZ Rachel		
DIEUZE	57	X P. HOCQUAEL	TORMEN Sylvie 		THIRION Eric
DOMNOM LES DIEUZE	58		THIRION Micheline		LESEUR Daniel
DONJEU	59		LEMOINE Serge 		BOURGIGNON André
DONNELAY	60		CHAMANT Christian 		HOUBIN Christian
FONTENY	61		DONATIN Alain		LECAQUE Daniel
FOSSIEUX	62		DIEUDONNE Therese		
FRANCALTROFF	63		CUFER Daniel 		
FRANCALTROFF	64		MULLER Nadine 		
FREMERY	65		BARBIER Marie-Thérèse		PERRIN Jean Luc
FRESNES EN SAULNOIS	66		CIARAMELLA Raphaël		VAUCHER Laurent
GELUCOURT	67		VEVEURT Jean-Louis 		THOLEY Fatima 

Commune	Boîtier Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
GERBECOURT	68	DEHAND Jacques 		GUYOT Philippe
GIVRYCOURT	69	ZIMMERMANN Jacques 		NAVELOT Virginia
GREMECEY	70	BLASIN Pierre		L'HUILLIER Guy
GUEBESTROFF	71	CHATEAUX Thierry 		SCHERRER Gilbert
GUEBLANGE LES DIEUZE	72	VOINOT Gilbert 		TEPPE Eujenia
GUEBLING	73	REMILLON Joseph 		BERNARD Evelyne
GUINZELING	74	GERING Maurice 		ADRIAN Marc
HABOUDANGE	75	CANTENEUR Pierre 		CATTELOIN Brigitte
HAMPONT	76	SCHERRER Sylvain 		MASSON Gérard
HANNOCOURT	77	GODFRIN Jean-Noel		MEYER Pascal
HARAUCCOURT SUR SEILLE	78	JOST Annette		HENRY Franck
HONSKIRCH	79	MONSIEUX Carol		GAERTNER Fabien



# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23/03/2022

I à N

Commune	Boitier	Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
INSMING	80		BRULLARD Philippe		
INSMING	81		PATTAR Alain		
INSVILLER	82		BOUSCHBACHER Sylvie		FIMEYER Christian
JALLAUCOURT	83		FLORENTH François 		NEIS Rachel
JUVELIZE	84		CIMINERA Sylvain 		VELOT Laurent
JUVILLE	85		BLASSELLE Hervé		FARKAS Dominique
LAGARDE	86		HAMANT LIVIER 		LAFLOTTE Marie
LANEUVEVILLE EN SAULNOIS	87		ETIENNE Gilles 		LALLEMENT Denis
LEMONCOURT	88		BOFFIN Christelle		PERNET Sonia
LENING	89		ERNST Antoine 		DUMONS Christophe
LESSE	90		TIAPHAT Benoit		GRANDIDIER Alban 
LEV	91		FOUQUET Marie-Christine 		BARBÉ Claude 

Commune

Boîtier Proc.

Conseillers titulaires

Proc.

Conseillers suppléants

**I à N**

LEZEY

92

GALBOURDIN David

HANZO Ludovic



LHOR

93

METZGER Philippe

ROESSLER Cindy

LIDREZING

94

DURRENBERGER Pascal

DORT Thierry

LINDRE BASSE

95

HAMANT Rémy

TONNELIER Christian



LINDRE HAUTE

96

GUYON Olivier

BLASIARD Christophe



LIOCOURT

97

DOUX Stéphane

JULLIER Bernard

LOSTROFF

98

BEVEL Gaël

THIRION Laurent

LOUDREFING

99

SIQUOIR Jean-Marie

PELLEGRINI Nevio



LUBECOURT

100

TOUSSAINT André

AUCHET Michel

LUCY

101

PIERRARD Joël

DIDELOT Christophe

MAIZIERES LES VIC

102

MAUER Claude

BERNIER Solange

MALAUCCOURT SUR  
SEILLE

103

JACQUEMIN Maurice

JACQUEMIN Robert

MANHOUÉ

104

KARMANN Nicolas

ANTOINE François




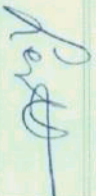
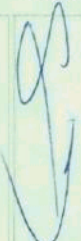

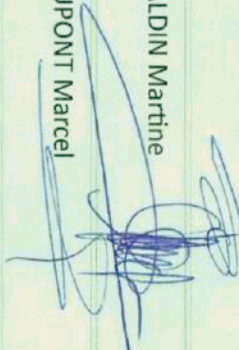

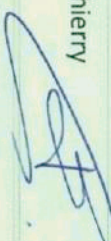
MARIMONT LES

105

AMPS Marcel


BOUVIER Marie Christine



Commune	Boitier	Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
<b>BENESTROFF</b>					
<b>MARSAL</b>	106		BERNARD Didier		LEONET Sandrine
<b>MARTHILLE</b>	107		HIERONIMUS Gérard		KREMER Jean-Philippe 
<b>MOLRING</b>	108		BELLO Maurice		BELLO Nathalie
<b>MONCOURT</b>	109		NICOLAS Sylvain		RAYEUR Didier
<b>MONTDIDIER</b>	110		PFEIFFER Jean		TRIBOUT Guy
<b>MORVILLE LES VIC</b>	111		NOEL Arnaud		URIOT Danièle
<b>MORVILLE SUR NIED</b>	112		BELLOY Laurence		JACQUOT Daniel
<b>MOYENVIC</b>	113		SIMERMAN Jean Marie 		BALDIN Martine
<b>MULCEY</b>	114		CLAUDEL Laurent		DUPONT Marcel 
<b>MUNSTER</b>	115		MANNNS Gérard		KIFFER Michel 
<b>NEBING</b>	116		SUPERMAT Thierry 		ROSENBERGER Régine
<b>NEUFVILLAGE</b>	117		ROCH Jean-Marie		ROCH Jean-Louis

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23/03/2022

O à Z

Commune	Boîtier	Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
OBRECK	118		ROTH Laëtitia 		CANTENEUR François
OMMERAY	119		HENRY Sébastien		BOUBEL Eric
ORIOCOURT	120		PIC Jean-Jacques 		GEIS Virginie
ORON	121		CHONÉ Jean-Marc		DULMÉ André
PETTONCOURT	122		TOSI Marie-Claude		MARTY Sylvain
PEVANGE	123		CHÂTEAUX Yannick 		BARBIER Laurent
PREVOCOURT	124		MEYER Gérard 		GIRARD Nicolas
PUTTIGNY	125		PERRIN Robert		PELESZUCK Jean Claude
PUZIEUX	126		QUENETTE Gaëlle 		DOLLMANN Françoise
RENING	127		FESTOR Michel		BEVLET Olivier
RICHE	128		FORET Robert		CORSAINT Fabienne
RODALBE	129		DISCHER Roland		GALANTE Clément
RORBACH LES DIEUZE	130		BOUCHÉ Etienne 		GRDJAN Jean-Joseph

Commune

Boîtier



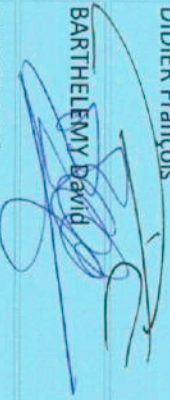
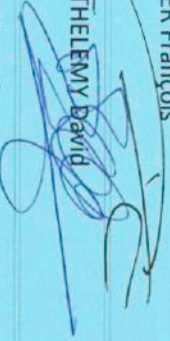



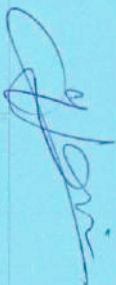



Proc.

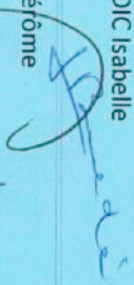

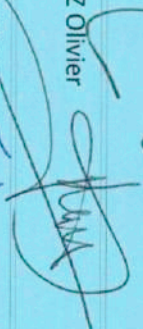




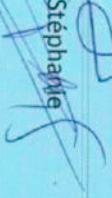

Conseillers titulaires

Proc.

Conseillers suppléants

O à Z

SAINT EPVRE	131		LEONARD Jean-Pierre		VINCENT Christelle
SAINT-MEDARD	132		LALZACE Aurélie 		VAUTRIN Claude
SALONNES	133		BROQUARD Jean-Pierre 		TONNEILLER Marie-Josephe
SOTZELING	134		DIDIER François 		COUREL Christian
TARQUIMPOL	135		BARTHELEMY David 		BARTHELEMY Ghislain
TINCRY	136		DUSSOUL Gil		NASSOY Jean Louis
TORCHEVILLE	137		FRICHE Laurent 		BESSEGA Bertrand
VAHL LES BENESTROFF	138		LALLEMENT Fabrice		PELTRE Brigitte 
VAL DE BRIDE	139		FIEBIG Vincent		
VAL DE BRIDE	140		LAIR Jacques		
VANNECOURT	141		RAMBOUR Michel		LOUIS Guy 
VAXY	142		LALLEMENT Claude		CEZARD Frédéric
VERGAVILLE	143		BECK Gérard 		
VERGAVILLE	144		PILEGGI Daniel 		
VIBERSVILLER	145		KLEIN Valérie		LEFFÈVRE Jean-Claude 

VIC SUR SEILLE	146		BENEDIC Isabelle 		
VIC SUR SEILLE	147		END Jérôme 		
VIC SUR SEILLE	148		KUNTZ Olivier 		
VIC SUR SEILLE	149		MASCHINO Agnès 		
VIC SUR SEILLE	150		ROESS Emilien 		
VILLERS SUR NIED	151		LEMALE Jean-François		FOULÉ Giséle
VIRMING	152		HOUPERT Yolande		SCHERER Christian
VITTEBSBOURG	153		ROSTOUCHER Gilbert		PEIFFER Hubert
VIVIERS	154		CEZARD Bertrand		COLASSE Fabien
WUISSSE	155		GUELLE Daniel		ILLY Christophe
XANREY	156		REMILLON Carole 		VERGANCE Dominique
XOCOURT	157		AUMONIER Jean Pierre 		HOUILLON Didier
ZARBELING	158		THIRY Stéphanie 		SAIIOUS Sophie 
ZOMMANGE	159		GAILLOT Jean-Luc		GAILLOT Laurent

## BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DIEUZE



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DIEUZE**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAULNOIS - EPCI**

**Numéro SIRET : 24570120600055**

**Poste comptable de SGC DE SARREBOURG**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**ANNEE 2021**



PAGE	CONTENU		
	<b>I - Informations générales</b>		
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
4	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II - Présentation générale du budget</b>		
5/6	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
7	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
8	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
9	B1 - Balance générale du budget - dépenses		
10	B2 - Balance générale du budget - recettes		
	<b>III - Vote du budget</b>		
11/12	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
14/15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
16/17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV - ANNEXES</b>		
		<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
	A1 - Présentation croisée par fonction		
19	A2.1 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
20/21	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
22	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
23	A2.4 - Etat de la dette - Répartition de l'encours	X	
24/25	A2.5 - Etat de la dette - Instruments de couverture du risque financier	X	
26	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
27	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
28	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
29	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
30	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
31	A4 - Etat des provisions	X	
32	A5 - Etalement des provisions	X	
33	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
34	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7.4.1 - Etat des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19-Fonctionnement		X
	A7.4.2 - Etat des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19-Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
35	A10.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
	A10.2 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A10.5 - Variation du patrimoine (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12.1 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subv. globale		X
	A12.2 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subv. globale		X
	A12.3 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subv. globale		X
	A12.4 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subv. globale		X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
36	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
37	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1.1 - Etat du personnel		X
	C1.2 - Actions de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Autres éléments d'information - Identification des flux croisés		X
	<b>D - Décision en matière des taux - Arrêté et signatures</b>		
38	D1-Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2-Arrêté et signatures	X	

ZONE DE DIEUZE - CA 2021

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : Néant

II- Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

III - La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au BP+ DM de l'exercice précédent



Département de la Moselle  
Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 159  
Nombre de conseillers en fonction : 158  
Nombre de conseillers présents : 95  
Nombre de conseillers votants : 99

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DELIBERATION DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 Mars 2022

Sous la présidence de Monsieur Jérôme END

Date de convocation : 16 Mars 2022

POINT N° CCSDCC22014-C  
FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET MARCHES PUBLICS

**Objet :** Affectation des résultats 2021 de la CCS – Budget annexe de la zone de Dieuze

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe de la zone de Dieuze de la Communauté de Communes du Saulnois, pour l'année 2021 ;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2021 ;

Constatant :

<b>Section de fonctionnement :</b>	
Résultat à la clôture de l'exercice 2020	0,00 €
Part affectée à l'investissement 2020	0,00 €
Excédent à la clôture de l'exercice 2021	418.174,52
Excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2021	418.174,52 €
<b>Section d'investissement :</b>	
Excédent à la clôture de l'exercice 2020	11.979,03 €
Déficit à la clôture de l'exercice 2021	- 457.162,85 €
Déficit des restes à réaliser en 2021 à reporter en 2022	- 5.155,70 €
Déficit d'investissement à la clôture de l'exercice 2021	- 450.339,52 €

Monsieur le Président propose à l'assemblée de :

- L'EXECUTION du virement à la section d'investissement de 418.174,52 euros du budget annexe de la zone de DIEUZE.

Après délibération, l'assemblée :

- AUTORISE l'exécution du virement à la section d'investissement de 418.174,52 euros du budget annexe de la zone de DIEUZE ;
- AUTORISE le Président ou son Vice-président à signer toute pièce afférente à cette décision.

Envoyé en préfecture le 31/05/2022

Reçu en préfecture le 31/05/2022

Affiché le

ID : 057-245701206-20220323-CCSDCC22014\_C1-DE

Pour extrait conforme,

Le Président

Jérôme END



Résultat du scrutin :

Nombre de conseillers votants	99
Ayant pris part au vote	97
Abstention	0
Suffrages exprimés	97
Majorité absolue	49
<b>Pour</b>	<b>97</b>
Contre	0

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle Finances, Ressources Humaines et Marchés Publics

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	889 370,62	1 307 545,14
	Section d'investissement	862 544,53	405 381,68

+ +

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)		
	Report en section d'investissement (001)		11 979,03

= =

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	1 751 915,15	1 724 905,85
---------------------------------------	--------------	--------------

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b>	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	5 155,70	
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	5 155,70	

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	889 370,62	1 307 545,14
	Section d'investissement	867 700,23	417 360,71
	<b>TOTAL CUMULE</b>	1 757 070,85	1 724 905,85

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. /art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>5 155,70</b>	
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>5 155,70</b>	
2188	Autres immobilisations corpore	5 155,70	

**BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DIEUZE  
ETAT DES RESTES A REALISER ANNEE 2021**

COMPTES	MONTANTS
<b><u>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u></b>	
21. Immobilisations corporelles	5.155,70 €
2188 Autres immobilisations corporelles	5.155,70 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021 A REPORTER EN 2022</b>	
:	<b>5.155,70 €</b>

<b><u>RECETTES D'INVESTISSEMENT</u></b>	
Néant	0,00 €
0,00 €	
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021 A REPORTER EN 2022</b>	
:	<b>0,00 €</b>

Fait à CHATEAU-SALINS, le 31/12/2021

Le Président de la Communauté  
de Communes du Saulnois

Jérôme END

*Détails des restes à réaliser 2021 :*

**DEPENSES ENGAGEES EN 2021 A REPORTER SUR 2022**

Objet	Imputation budgétaire	Montant engagé en euros HT
SAS DERICHEBOURG - Marché public de travaux relatif à la fourniture et à la pose de panneaux publicitaires de promotion des zones d'activités de la CCS – Décision n°EJDE202114 du 27/09/2021	Compte 2188/21	5.155,70 €
<b>Total des dépenses engagées en 2021 à reporter en 2022</b>		<b>5.155,70 €</b>

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Emis	Rattachés	R.à.R	
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
011	Charges à caractère général	181 283,46	115 786,49			65 496,97
012	Charges de personnel et frais ass					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gest. cour.					
656	Frais de fonct. groupes d'élus					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>181 283,46</b>	<b>115 786,49</b>			<b>65 496,97</b>
66	Charges financières	224 578,69	223 925,63			653,06
67	Charges exceptionnelles	142 026,70	142 026,70			
68	Dotations aux provisions	72 391,56	72 391,56			
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionne</b>		<b>620 280,41</b>	<b>554 130,38</b>			<b>66 150,03</b>
023	Virement sect. d'inv.	485 184,26				
042	Op.d'ordre de transfert entre secti	335 240,24	335 240,24			
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonct.					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionn</b>		<b>820 424,50</b>	<b>335 240,24</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>1 440 704,91</b>	<b>889 370,62</b>			<b>66 150,03</b>
D 002	Déficit de fonctionnement repor					
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>						
013	Atténuations de charges					
70	Prod. des services, dom, vtes	90 000,00	88 794,75			1 205,25
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, participations					
75	Autres prod. de ges. cour.	825 460,01	693 504,49			131 955,52
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>915 460,01</b>	<b>782 299,24</b>			<b>133 160,77</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	221 000,00	221 001,00			-1,00
78	Reprises sur provisions	270 432,00	270 432,00			
<b>Total des recettes réelles de fonctionne</b>		<b>1 406 892,01</b>	<b>1 273 732,24</b>			<b>133 159,77</b>
042	Op.d'ordre de transfert entre secti	33 812,90	33 812,90			
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonct.					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionne</b>		<b>33 812,90</b>	<b>33 812,90</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>1 440 704,91</b>	<b>1 307 545,14</b>			<b>133 159,77</b>
R 002	Excédent de fonctionnement re					



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Emis	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>					
3...	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées	218 556,48	218 556,48		
21	Immobilisations corporelles	40 000,00		5 155,70	34 844,30
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>258 556,48</b>	<b>218 556,48</b>	<b>5 155,70</b>	<b>34 844,30</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 444,52	2 444,52		
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	607 730,63	607 730,63		
18	Compte de liaison : affectation				
26	Particip. créances rattachées à des particip.				
27	Autres Immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>610 175,15</b>	<b>610 175,15</b>		
	<b>Total opé. pour compte de tiers</b>				
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>868 731,63</b>	<b>828 731,63</b>	<b>5 155,70</b>	<b>34 844,30</b>
040	Op. d'ordre de transfert entre section	33 812,90	33 812,90		
041	Opérations patrimoniales				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>33 812,90</b>	<b>33 812,90</b>		
	<b>TOTAL</b>	<b>902 544,53</b>	<b>862 544,53</b>	<b>5 155,70</b>	<b>34 844,30</b>
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>					
3...	Stocks				
13	Subventions d'investissement				
16	Empr. et dettes assimil. (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>				
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)				
1068	Excédents de fonct. capitalisés				
138	Autres subv. d'invest. non transf.				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation				
26	Particip. créances rattachées à des particip.				
27	Autres Immobilisations financières	70 141,00	70 141,44		-0,44
024	Prod. des cessions d'immobilisations				
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>70 141,00</b>	<b>70 141,44</b>		<b>-0,44</b>
	<b>Total opé. pour compte de tiers</b>				
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>70 141,00</b>	<b>70 141,44</b>		<b>-0,44</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	485 184,26			
040	Op. d'ordre de transfert entre section	335 240,24	335 240,24		
041	Opérations patrimoniales				
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>820 424,50</b>	<b>335 240,24</b>		
	<b>TOTAL</b>	<b>890 565,50</b>	<b>405 381,68</b>		<b>-0,44</b>
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1	11 979,03			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	115 786,49		115 786,49
012	Charges de personnel et assim			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonct. groupes d'élus			
66	Charges financières	223 925,63		223 925,63
67	Charges exceptionnelles	142 026,70		142 026,70
68	<i>Dot. aux amort. et provisions</i>	72 391,56	335 240,24	407 631,80
71	<i>Production stockée(ou déstockage)</i>			
	Autres			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>554 130,38</b>	<b>335 240,24</b>	<b>889 370,62</b>
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté N-1</b>				

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 444,52		2 444,52
13	Subventions d'investissement		33 812,90	33 812,90
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Rembt. d'emprts (sf 1688 non budg.)	607 730,63		607 730,63
18	Compte de liaison :affectation			
	Total des opérations d'équipement			
19	Neutral. et régul. d'opérations			
20	Immob. incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées	218 556,48		218 556,48
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Particip. et créances rattach.à des par			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immob.(reprises)</i>			
29	<i>Provis.pour dépréciation des immob.</i>			
39	<i>Provis.dépréciation stocks et en-cours</i>			
45X-1	Op. pour compte de tiers			
481	<i>Ch.à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provis.pour dépréc.des Cptes de tiers</i>			
59	<i>Provis.pour dépréc. cptes financiers</i>			
3...	Stocks			
	Autres			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>828 731,63</b>	<b>33 812,90</b>	<b>862 544,53</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté N-1</b>				

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**1 -Titre émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks			
70	Prod.des services,du domaine et ve	88 794,75		88 794,75
71	Production stockée(ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	693 504,49		693 504,49
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	221 001,00	33 812,90	254 813,90
78	Reprises sur amortiss.et provisions	270 432,00		270 432,00
79	Transferts de charges			
	Autres			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>1 273 732,24</b>	<b>33 812,90</b>	<b>1 307 545,14</b>
<b>R 002 Excéd. de fonctionnement reporté N-1</b>				

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dot., fonds div. et réserves (sauf 1068)			
1068	Excédents de fonctionnement capitali			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emp.dettes assimil.(sf 1688 non bud;			
18	Compte de liaison :affectation			
19	Diff. sur réalisations d'immobilisations			
20	Immob. incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Particip. et créances rattac.à des par			
27	Autres immobilisations financières	70 141,44		70 141,44
28	Amortissements des immobilisations		335 240,24	335 240,24
29	Provis.pour dépréciation des immob.			
39	Provis.dépréciation stocks et en-cours			
45X-2	Op. pour compte de tiers			
481	Ch.à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provis.pour dépréc.des Cptes de tiers			
59	Provis.pour dépréc. cptes financiers			
3...	Stocks			
	Autres			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>70 141,44</b>	<b>335 240,24</b>	<b>405 381,68</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté N-1</b>				<b>11 979,03</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Emis	Rattachés	R.à.R	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	181 283,46	115 786,49			65 496,97
60611	Eau et assainissement	200,00	97,43			102,57
60612	Énergie - Électricité	6 000,00	1 041,66			4 958,34
60621	Combustibles					
60631	Fournitures d'entretien					
60632	Fournitures de petit équipement					
6064	Fournitures administratives					
6132	Locations immobilières					
6135	Locations mobilières					
61521	Terrains	13 800,00	6 086,46			7 713,54
61522	Bâtiments					
615221	Entretien réparation bâtiment	41 083,46	713,19			40 370,27
61558	Autres biens mobiliers					
6156	Maintenance					
616	Prime d'assurance					
6161	Multirisques	14 200,00	14 124,99			75,01
617	Etudes et recherches					
6188	Autres frais divers					
6226	Honoraires					
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	3 154,76			4 845,24
6228	Divers	3 000,00				3 000,00
6231	Annonces et insertions					
6261	Frais d'affranchissement					
6262	Frais de télécommunications					
627	Services bancaires					
6284	Redevances pour services rendus					
62848	Redevances autres prestations					
6288	Autres services extérieurs					
63512	Taxes foncières	95 000,00	90 568,00			4 432,00
63513	Autres impôts locaux					
6354	Droits d'enregistrement et de					
6358	Autres droits					
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>					
6218	Autre personnel extérieur					
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>					
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>					
654	Pertes sur créances irrécouv.					
6541	Créances admises en non-valeur					
6574	Subventions de fonctionnement					
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>					
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		181 283,46	115 786,49			65 496,97
<b>(a)=(011+012+014+65+656)</b>						
<b>66</b>	<b>Charges financières(b)</b>	224 578,69	223 925,63			653,06
661	Charges d'intérêts					
66111	Intérêts réglés à l'échéance	224 578,69	224 578,69			
66112	Intérêts - Rattachement des IC		-653,06			653,06
	Calcul du 66112 :					
	ICNE de l'exercice : 8809.04					
	ICNE de N-1 : 9462.1					
6618	Intérêts des autres dettes					
6682	Indemnités de réaménagement					

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Emis	Rattachés	R.à.R	
6688	Autres charges financières					
<b>67</b>	<b>Ch. exceptionnelles(c)</b>	142 026,70	142 026,70			
6711	Intérêts moratoires et pénalit					
6718	Autres charges exceptionnelles					
673	Titres annulés	142 026,70	142 026,70			
675	Valeurs comptables des immobil					
<b>68</b>	<b>Dotations au provisions(d)</b>	72 391,56	72 391,56			
6815	Dotations aux provisions pour	72 391,56	72 391,56			
6875	Dotations aux provisions pour					
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues(e)</b>					
<b>TOT. DEPENSES REELLES a+b+c+d+e</b>		620 280,41	554 130,38			66 150,03
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	485 184,26				
<b>042</b>	<b>Opér. d'ordre de transfert entre sections</b>	335 240,24	335 240,24			
675	Valeurs comptables des immobil					
676	Différence sur réalisation (+)					
6761	Diff/réalisat° + transférées					
6811	Dotations aux amortissements d	335 240,24	335 240,24			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS</b>		820 424,50	335 240,24			
au profit de la sect. d'investissement						
<b>043</b>	<b>Opé.d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonctionnement</b>					
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		820 424,50	335 240,24			
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		1 440 704,91	889 370,62			66 150,03
<b>002</b>	<b>Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>					

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	8 809,04
Montant des ICNE de l'exercice N-1	9 462,10
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-653,06

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Emis	Rattachés	R.à.R	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>					
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes.....</b>	90 000,00	88 794,75			1 205,25
7035	Locations de droits de chasse		56,55			-56,55
70878	par d'autres redevables	90 000,00	88 738,20			1 261,80
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>					
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>					
74718	Autres					
7473	Départements					
74741	Communes membres du gfp					
7475	Groupements de collectivités					
7478	Autres organismes					
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	825 460,01	693 504,49			131 955,52
752	Revenus des immeubles	679 512,00	679 513,92			-1,92
7551	Excédent des budgets annexes à					
7552	Prise en charge du déficit du	145 948,01	13 990,57			131 957,44
758	Produits divers de gestion					
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		915 460,01	782 299,24			133 160,77
<b>(a)=70+73+74+75+013</b>						
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>					
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	221 000,00	221 001,00			-1,00
773	Mandats annulés	221 000,00	221 000,00			
775	Produits des cessions d'immobi					
778	Autres produits exceptionnels					
7788	Produits exceptionnels divers		1,00			-1,00
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions (d)</b>	270 432,00	270 432,00			
7815	Reprises sur provisions pour r	170 432,00	170 432,00			
7875	Reprises sur provisions pour r	100 000,00	100 000,00			
<b>TOT. DES RECETTES REELLES</b>		1 406 892,01	1 273 732,24			133 159,77
<b>=a+b+c+d</b>						
<b>042</b>	<b>Opér.d'ordre de transfert entre sections</b>	33 812,90	33 812,90			
776	Différences/réalisations (-)					
7761	Moins value compte résultat					
777	Quote-part des subventions	33 812,90	33 812,90			
7785	Excédent d'investissement tran					
<b>043</b>	<b>Opé.d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</b>					
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		33 812,90	33 812,90			
<b>TOTAL RECETTES DE FONCT.DE L'EXEI</b>		1 440 704,91	1 307 545,14			133 159,77
<b>=Total des opér.réelles et d'ordre</b>						
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

## SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Emis	R.à.R	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>				
<b>20</b>	<b>Immo.incorporelles (hors opérations et 204)</b>				
203	Frais d'études, de recherche				
2031	Frais d'études				
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	218 556,48	218 556,48		
20422	Bâtiments et installations	218 556,48	218 556,48		
<b>21</b>	<b>Immo.corporelles (hors opérations)</b>	40 000,00		5 155,70	34 844,30
2111	Terrains nus				
2113	Terrains aménagés autres que v				
2118	Autres terrains				
21318	Autres bâtiments publics				
2138	Autres constructions				
21538	Autres réseaux	30 000,00			30 000,00
2158	Autres installations, matériel				
21713	Terrains aménagés autres que v				
21728	Autres agencements et aménagement				
21738	Autres constructions				
21745	Constructions sur sol d'autrui				
21758	Autres installations, matériel				
21783	Matériel de bureau et matériel				
2183	Matériel de bureau et matériel				
2184	Mobilier				
2188	Autres immobilisations corpore	10 000,00		5 155,70	4 844,30
<b>22</b>	<b>Immo. reçues en affectation</b>				
<b>23</b>	<b>Immo.en cours (hors opérations)</b>				
2313	Constructions				
2315	Installations, matériel et out				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	258 556,48	218 556,48	5 155,70	34 844,30
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	2 444,52	2 444,52		
1021	Dotation	2 444,52	2 444,52		
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>				
1311	État et établissements nationa				
1323	Départements				
1327	Budget communautaire et fonds				
1328	Autres				
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	607 730,63	607 730,63		
1641	Emprunts en euros	507 730,63	507 730,63		
1676	Dettes envers locataires-acqué				
1687	Autres dettes				
16874	Communes				
168741	Communes membres du GFP	100 000,00	100 000,00		
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>				
181	Compte de liaison				
<b>26</b>	<b>Particip.et créances rattachées</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
2764	Créances sur des particuliers				
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>				
	<b>Total des dépenses financières</b>	610 175,15	610 175,15		
	<b>Total dépenses opé.pour comptes de tiers</b>				
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	868 731,63	828 731,63	5 155,70	34 844,30
<b>040</b>	<b>Opé.d'ordre transfert entre sections</b>	33 812,90	33 812,90		
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	33 812,90	33 812,90		
1068	Excédents de fonctionnement ca				
13911	Etat et établissement				

## SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Emis	R.à.R	Crédits annulés
13912	Régions				
13913	Département	20 013,98	20 013,98		
13916	Autres établissements publics	9 954,11	9 954,11		
13917	Budget communautaire				
13918	Autres				
13931	Dotat équip territoires ruraux	3 844,81	3 844,81		
	<b>Charges transférées</b>				
192	Moins values sur cession				
041	<b>Opérations patrimoniales</b>				
2111	Terrains nus				
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	33 812,90	33 812,90		
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	902 544,53	862 544,53	5 155,70	34 844,30
	<b>DE L'EXERCICE</b>				
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF</b>				
	<b>REPORTE DE N-1</b>				



## SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Emis	R.à.R	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>				
1311	État et établissements nationa				
1312	Régions				
1313	Départements				
1315	Groupements de collectivités				
13151	GFP de rattachement				
1316	Autres établissements publics				
1317	Budget communautaire et fonds				
1318	Autres				
1321	État et établissements nationa				
1323	Départements				
1327	Budget communautaire et fonds				
1328	Autres				
1331	Dotat équip territoires ruraux				
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hor 165)</b>				
1641	Emprunts en euros				
1676	Dettes envers locataires-acqué				
1687	AUTRES DETTES				
168741	Communes membres du GFP				
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>				
2031	Frais d'études				
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>				
2111	Terrains nus				
<b>22</b>	<b>Immo. reçues en affectation</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>				
2315	Installations, matériel et out				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>				
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>				
1068	Excédents de fonctionnement ca				
<b>138</b>	<b>Autres subv.d'investis.transférées</b>				
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>				
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>				
181	Compte de liaison				
<b>26</b>	<b>Particip.et créances rattachées</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	70 141,00	70 141,44		-0,44
2764	Créances sur des particuliers	70 141,00	70 141,44		-0,44
<b>024</b>	<b>Produit des cessions d'immob.</b>				
	<b>Total des recettes financières</b>	70 141,00	70 141,44		-0,44
	<b>Total recettes opé.pour comptes de tiers</b>				
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	70 141,00	70 141,44		-0,44
<b>021</b>	<b>Virement de la sec. de fonctionnement</b>	485 184,26			
<b>040</b>	<b>Opé.d'ordre transfert entre sections</b>	335 240,24	335 240,24		
192	Plus values sur cession				
2113	Terrains aménagés autres que v				
21318	Autres bâtiments publics				
2138	Autres constructions				
281318	Autres bâtiments publics	307 649,31	307 649,31		
28138	Autres constructions	21 953,63	21 953,63		
28158	Autres installations, matériel	5 637,30	5 637,30		
28183	Matériel de bureau et matériel				
28184	Mobilier				
	<b>Total prelev.de la sec.de fonctionnement</b>	820 424,50	335 240,24		

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Emis	R.à.R	Crédits annulés
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>				
2111	Terrains nus				
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	820 424,50	335 240,24		
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	890 565,50	405 381,68		-0,44
	<b>DE L'EXERCICE</b>				
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF</b>	11 979,03			
	<b>REPORTE DE N-1</b>				

ZONE DE DIEUZE - CA 2021

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

### A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2021	Montant des tirages 2021	Montant des remboursements 2021		Encours restant dû au 31/12/2021
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 619 157,21									
1641 Emprunts en euros (total)					10 619 157,21									
86455024736	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	23/07/2010	01/01/2018	15/01/2018	522 996,15	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,867	EUR	M	P	O	A-1
86455024697	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	23/07/2010	01/01/2018	15/01/2018	5 808 273,40	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,867	EUR	M	P	O	A-1
86415325743	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	12/07/2006	01/01/2018	05/01/2018	655 403,81	F	Taux fixe à 4.38 %	4,380	4,469	EUR	M	P	O	A-1
0535000020002604	CREDIT MUTUEL	22/07/2010	01/01/2018	31/01/2018	1 314 000,00	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,867	EUR	M	P	O	A-1
8735485	CAISSE D'EPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE	17/11/2010	01/01/2018	25/01/2018	434 500,00	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,608	EUR	M	P	O	A-1
9899797	CAISSE D'EPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE	13/03/2017	01/01/2018	02/01/2018	165 000,00	F	Taux fixe à 1.56 %	1,560	1,571	EUR	M	P	O	A-1
9799910	CAISSE D'EPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE	19/09/2016	01/01/2018	25/03/2018	710 000,00	F	Taux fixe à 1.18 %	1,180	1,185	EUR	T	P	O	A-1
MON522808EUR/0523743/001	BANQUE POSTALE	12/10/2018	26/10/2018	01/02/2019	742 387,09	F	Taux fixe à 1.1 %	1,100	1,105	EUR	T	P	O	A-1
5877657	CAISSE D'EPARGNE	05/02/2020	05/02/2020	05/05/2020	266 596,76	F	Taux fixe à 0.66 %	0,660	0,662	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2021											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2021	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2021 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				6 638 523,42					507 730,63	224 578,69		8 809,04
1641 Emprunts en euros (total)				6 638 523,42					507 730,63	224 578,69		8 809,04
86455024736	N		A-1	343 761,76	13,54	F	Taux fixe à 3.8 %	3,790	18 981,75	13 455,93		544,29
86455024697	N		A-1	3 817 739,55	13,54	F	Taux fixe à 3.8 %	3,790	210 806,92	149 438,36		6 044,76
86415325743	N		A-1	217 968,78	4,93	F	Taux fixe à 4.38 %	4,369	38 162,40	10 458,48		662,99
053500020002604	N		A-1	686 674,54	8,58	F	Taux fixe à 3.8 %	3,790	66 412,60	27 468,56		0,00
8735485	N		A-1	204 542,46	7,07	F	Taux fixe à 3.55 %	3,541	24 957,79	7 743,77		100,85
9899797	N		A-1	116 860,89	10,17	F	Taux fixe à 1.56 %	1,556	10 432,88	1 911,40		146,86
9799910	N		A-1	475 639,47	9,73	F	Taux fixe à 1.18 %	1,177	45 764,88	5 950,56		77,95
MON522808EUR/0523743/001	N		A-1	565 861,46	8,83	F	Taux fixe à 1.1 %	1,097	59 489,42	6 634,02		1 020,12
5877657	N		A-1	209 474,51	6,1	F	Taux fixe à 0.66 %	0,658	32 721,99	1 517,61		211,22
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>6 638 523,42</b>					<b>507 730,63</b>	<b>224 578,69</b>	<b>0,00</b>	<b>8 809,04</b>

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**IV**  
**A2.3**

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2021 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2021 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multipliateur jusqu'à 3 ou multipliateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multipliateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).  
1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2021.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	6 638 523 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2021	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
<b>Total</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES															IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT															A2.6

## A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2021	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
<b>Total des dépenses au c/ 166</b>																	
<b>Refinancement de dette (3)</b>																	
<b>Total des recettes au c/ 166</b>																	
<b>Refinancement de dette (4)</b>																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/2021	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
<b>TOTAL</b>																			

(1) Inscrive les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>

#### A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 31/12 DE L'EXERCICE	ANNUITE PAYEE AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.9 - AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>MONTANT INITIAL DE LA DETTE</b>	<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>DETTE RESTANTE</b>
[...]			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
<b>AMORTISSEMENT FACULTATIF</b>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Seuil d'amortissement sur un an : 1 500,00 € TTC	28/11/2003
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REPRISES EN FONCTIONNEMENT (biens amortissables)</b>	Sur la même durée que l'amortissement des biens	28/04/2011
<b>AUTRES PROCEDURES</b>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Cf. Délib. CCSDCC11049 du 28/04/2011 Cf. Délib CCSDCC17137 du 27/12/2017 ZAEC DIEUZE Cf. Délib.CCSDCC19063 du 30/09/20 Cf. délib CCSDCC21116 du 15/12/2021 Cf. Délib CCSDCC21100 du 15/12/2021	

Département de la Moselle

Arrondissement de Château-Salins

Membres de délégués désignés : 148

Membres de délégués en fonction : 148

Membres de délégués présents : 89

COMMUNAUTÉ  
DU SAULNOIS

Envoyé en préfecture le 16/05/2011

Reçu en préfecture le 19/05/2011

Avis en date du 11/05/2011

CSA-141/01205-20110428-CCSDCC11049-LE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 avril 2011  
Sous la présidence de Monsieur Rotand GEIS

POINT N° CCSDCC11049

FINANCES

**Objet :** Amortissement des immobilisations – Fixation des durées

Vu la délibération n° 49/2000 prise en conseil communautaire du 16 décembre 2000 par laquelle l'assemblée fixait les durées d'amortissement pour les immobilisations corporelles et incorporelles, comme suit :

Désignation	Durée
<b>Immobilisations incorporelles</b>	
➤ logiciels	2 ans
<b>Immobilisations corporelles</b>	
➤ Mobilier	10 ans
➤ Matériel de bureau électrique et électronique	5 ans
➤ Matériel informatique	2 ans
➤ Matériels classiques	6 ans
➤ Installations de voirie	20 ans
➤ plantations	15 ans
➤ Bâtiments légers	15 ans
➤ Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans

Vu la délibération n° 86/2003 prise en conseil communautaire du 28 novembre 2003 par laquelle l'assemblée fixait le seuil unitaire à 1.500 € ttc en deçà duquel les immobilisations s'amortissent en une année, conformément aux dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 96-523 du 13 juin 1996, pris pour l'application de l'article L.2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 70/2010 prise en conseil communautaire du 30 décembre 2010 par laquelle l'assemblée a sursis à la modification des durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de la Communauté de Communes du Saulnois, dans l'attente d'informations complémentaires de la part de Monsieur le Trésorier de Château-Salins.

Conformément au courrier du Sous-préfet de l'arrondissement de CHATEAU-SALINS, du 27 juillet 2010, et en vue de se mettre en conformité avec la législation susmentionnée, M. le Président précise qu'il y a lieu pour la Communauté de Communes du Saulnois de pratiquer l'amortissement des bâtiments relais construits sur les différentes zones communautaires.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de fixer les durées d'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit et conformément à l'avis favorable de la commission « finances » du 14 avril 2011 :

Désignation	Durée prévue dans la délibération du 16/12/2000	Nouvelle proposition
<b>Immobilisations corporelles</b>		
➤ Agencements et aménagements de bâtiments	20 ans	30 ans

Par ailleurs, en vue d'atténuer l'impact de ces écritures, relatives à l'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, Monsieur le Président propose également que notre collectivité procède à l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.



Envoyé en préfecture le 18/05/2011  
Reçu en préfecture le 19/05/2011  
Affiché le 22/05/2011  
Réf. 007-246701200-20110420-CO1SCA-11049-DE

Après délibération, l'Assemblée :

- **FIXE** la durée d'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et conformément à l'avis favorable de la commission « finances » du 14 avril 2011 :

Désignation	Durée prévue dans la délibération du 16/12/2000	Nouvelle proposition
Immobilisations corporelles		
➤ Agencements et aménagements de bâtiments	20 ans	30 ans

- **AUTORISE** l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes de la Communauté de Communes du Saulnois, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.
- **AUTORISE** le Président ou son vice-président délégué à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Pour : à l'unanimité

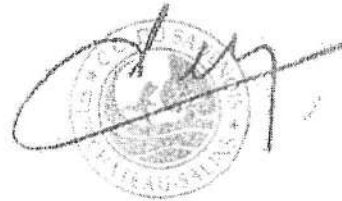
Contre :

Abstention :

Pour extrait conforme,

Le Président,

**Roland GEIS**



Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Mademoiselle la responsable du pôle « finances » de la Communauté de Communes du Saulnois

Département de  
la Moselle

Arrondissement  
de Château-Salins

Membres de  
délégués désignés : 146

Membres en fonction : 146

Membres présents : 97

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU SAULNOIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 novembre 2003  
Sous la présidence de Monsieur Roland TROUILLY

POINT 86/2003

Objet : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Monsieur le Président rappelle la délibération n° 49/2000 du 16 décembre 2000 fixant les durées d'amortissement des immobilisations corporelles pour chaque bien ou chaque catégorie de bien.

Par ailleurs, conformément à l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 96-523 du 13 juin 1996, pris pour l'application de l'article L.2321-2 du C.G.C.T. (Code Général des Collectivités Territoriales), l'assemblée délibérante peut fixer un seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur, ou dont la consommation est très rapide, s'amortissent en un an.

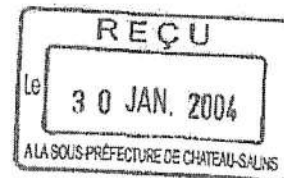
Le Conseil Communautaire, après délibéré :

- **FIXE** le seuil unitaire à 1500 euros TTC en deçà duquel les immobilisations s'amortissent en une année.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la décision.

POUR : 95

CONTRE : 1

ABSTENTION : 1



Pour extrait conforme,

Dûment publié le 16 décembre 2003

Le Président

Département de la Moselle

Arrondissement de Château-Salins

Nombre de délégués désignés : 148

Nombre de délégués en fonction : 148

Nombre de délégués présents : 47

Nombre de délégués votants : 51

COMMUNAUTÉ  
DU

Envoyé en préfecture le 20/01/2014

Reçu en préfecture le 20/01/2014

Annexes : 01/01/2014

Doc. : 21-70120-21-140116-CCSDCC14007-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 janvier 2014  
Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

POINT N° CCSDCC14007

FINANCES

**Objet :** Budget général de la Communauté de Communes du Saulnois - Fixation de la durée d'amortissement du matériel roulant à compter du 01/01/2014

*Considérant la délibération n° 49/2000 prise en conseil communautaire du 16 décembre 2000 ;*

*Considérant la délibération n° 86/2003 prise en conseil communautaire du 28 novembre 2003 ;*

*Considérant la délibération n° 11049 prise en conseil communautaire du 28 avril 2011 ;*

Considérant les dispositions de l'article R2321-1 du CGCT, modifié par décret n° 2011-1951 du 23/12/2011, Monsieur le Président précise qu'il y a lieu pour la Communauté de Communes du Saulnois de pratiquer l'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de fixer les durées d'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois (qui intégrera notamment la balayeuse mécanique et le broyeur de végétaux) comme suit, à compter du 01/01/2014 :

Désignation	Durée d'amortissement prévue par l'instruction comptable M14 (à titre indicatif)	Durée proposée
Immobilisation corporelle :		
➤ Camions et autres véhicules techniques et industriels	4 à 8 ans	5 ans
➤ Voitures	5 à 10 ans	5 ans

Par ailleurs, en vue d'atténuer l'impact de ces écritures, relatives à l'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois, Monsieur le Président propose également que notre collectivité procède à l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 01/01/2014.

Après délibération, l'assemblée :

- **FIXE** les durées d'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois (qui intégrera notamment la balayeuse mécanique et le broyeur de végétaux) comme suit, à compter du 01/01/2014 :

Désignation	Durée d'amortissement prévue par l'instruction comptable M14 (à titre indicatif)	Durée proposée
Immobilisation corporelle :		
➤ Camions et autres véhicules techniques et industriels	4 à 8 ans	5 ans
➤ Voitures	5 à 10 ans	5 ans

Envoyé en préfecture le 20/01/2014

Reçu en préfecture le 20/01/2014

Affiché le :

RT: 007-24870120000140116-CO50004007-DE

- **AUTORISE** la Communauté de Communes du Saulnois à procéder à l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle du matériel roulant inscrit au budget général de la CCS, à compter du 01/01/2014.
- **AUTORISE** le Président ou son vice-président à signer tout document inhérent à cette décision.

Votants	51
Abstentions	1
Ne se prononcent pas	2
Suffrages exprimés	48
Pour	47
Contre	1

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Roland GEIS



---

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Madame la responsable du pôle « finances » de la CCS



Envoyé en préfecture le 28/12/2017  
 Reçu en préfecture le 29/12/2017  
 Approuvé le 29/12/2017  
 ID : 057-245701-2017-1227-CCSDCC17137-DE

Département de la Moselle  
 Arrondissement de Château-Salins  
 Nombre de conseillers désignés : 148  
 Nombre de conseillers en fonction : 148  
 Nombre de conseillers présents : 55  
 Nombre de conseillers votants : 61

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
 DELIBERATIONS DU  
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 27 décembre 2017  
 Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

Considérant la convocation au conseil communautaire du mercredi 20/12/2017, par courrier daté du 13/12/2017 ;  
 Constatant l'absence de quorum à l'occasion de la séance du 20/12/2017 ;  
 Vu les dispositions des articles L.2121-12, L.2121-17 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
 Considérant la convocation au conseil communautaire du mercredi 27/12/2017, par courrier daté du 21/12/2017 ;

**GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE**

**POINT N° CCSDCC17137**

**Objet :** Durée d'amortissement des subventions d'équipement inscrites au chapitre budgétaire 204 et mise en œuvre du dispositif de neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des dites subventions d'équipement

Considérant l'avis favorable des membres de la commission « gestion financière et budgétaire » réunis le 13/12/2017 ;

Vu la délibération n° 49/2000 prise en conseil communautaire du 16 décembre 2000 par laquelle l'assemblée fixait les durées d'amortissement pour les immobilisations corporelles et incorporelles, comme suit :

Désignation	Durée
Immobilisations incorporelles	
> Logiciels	2 ans
Immobilisations corporelles	
> Mobilier	10 ans
> Matériel de bureau électrique et électronique	5 ans
> Matériel informatique	2 ans
> Matériels classiques	6 ans
> Installations de voirie	20 ans
> Plantations	15 ans
> Bâtiments légers	15 ans
> Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans

Vu la délibération n° 86/2003 prise en conseil communautaire du 28 novembre 2003 par laquelle l'assemblée fixait le seuil unitaire à 1.500 € ttc en deçà duquel les immobilisations s'amortissent en une année, conformément aux dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 96-523 du 13 juin 1996, pris pour l'application de l'article L.2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° CCSDCC11049 prise en conseil communautaire du 28 avril 2011 par laquelle l'assemblée :

- fixait la durée d'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit, à compter du 1er janvier 2011 et conformément à l'avis favorable de la commission « finances » du 14 avril 2011 :

Désignation	Durée prévue dans la délibération de décembre 2000	Nouvelle proposition
Immobilisations corporelles		
> Agencements et aménagements de bâtiments	20 ans	30 ans

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le 29/12/2017

CCSDCC14007 du 16/01/2014 et CCSDCC14148 du 15/12/2014

- autorisait l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes de Saulnois, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 1er janvier 2011.

Vu les délibérations référencées CCSDCC14007 du 16/01/2014 et CCSDCC14148 du 15/12/2014, fixant les durées d'amortissement du matériel roulant comme suit :

- Camions et autres véhicules techniques et industriel : 5 ans
- Voitures : 5 ans

Considérant, d'une part, que le chapitre budgétaire 204 enregistre les subventions d'équipement versées ;

Considérant, d'autre part, que, en ce qui concerne la CCS, sont comptabilisés aux comptes 204 : les fonds de concours, ainsi que les subventions d'équipement versées par le budget principal aux différents budgets annexes ;

Compte-tenu que l'amortissement des subventions d'équipement versées est obligatoire pour l'ensemble des collectivités ;

Attendu que le décret n°2015-1846 du 29 décembre 2015 modifie la durée d'amortissement des subventions d'équipement et permet aux communes et à leurs établissements publics de procéder à la neutralisation de la dotation aux amortissements desdites subventions d'équipement, par l'inscription d'une dépense en section d'investissement et d'une recette en section de fonctionnement, en modifiant l'article R. 2321-1 du code général des collectivités territoriales de la manière suivante :

1° Le douzième alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :

« des subventions d'équipement versées, qui sont amorties sur une durée maximale de cinq ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études, de trente ans lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations, et de quarante ans lorsque la subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national ; les aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune de ces catégories sont amorties sur une durée maximale de cinq ans. » ;

2° Après le douzième alinéa, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« Les communes et leurs établissements publics peuvent procéder à la neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées, par inscription d'une dépense en section d'investissement et une recette en section de fonctionnement. »

L'opération de neutralisation susmentionnée se traduit par l'opération d'ordre budgétaire suivante :

Section d'investissement	Section de fonctionnement
Mandat au compte 198	Titre au compte 7768
« Neutralisation des amortissements »	« Neutralisation des amortissements »

Il est proposé à l'Assemblée :

- 1) de fixer la durée d'amortissement des subventions d'équipement du budget principal, ainsi que de l'ensemble des budgets annexes de la CCS, comme suit :

Objet de la subvention d'équipement versée au chapitre budgétaire 204	Durée d'amortissement prévue à l'article R2321-1 du CGCT	Durée d'amortissement retenue
✓ La subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	5 ans
✓ La subvention finance des biens immobiliers ou des installations	30 ans	30 ans
✓ La subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national	40 ans	40 ans

- 2) de mettre en œuvre, à compter de l'exercice budgétaire 2017, et pour les exercices budgétaires suivants, sur le budget principal et l'ensemble des budgets annexes de la CCS, la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées.

Après délibération, l'assemblée :

- **FIXE** la durée d'amortissement des subventions d'équipement du budget principal, ainsi que de l'ensemble des budgets annexes de la CCS, comme suit :

Objet de la subvention d'équipement versée au chapitre budgétaire 204	Durée d'amortissement prévue à l'article R2321-1 du CGCT	Durée d'amortissement retenue
➤ La subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	5 ans
➤ La subvention finance des biens immobiliers ou des installations	30 ans	30 ans
➤ La subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national	40 ans	40 ans

- **MET EN OEUVRE**, à compter de l'exercice budgétaire 2017, et pour les exercices budgétaires suivants, sur le budget principal et l'ensemble des budgets annexes de la CCS, la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées.
- **AUTORISE** le Président ou son Vice-président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Votants	61
Abstentions	0
Ne se prononcent pas	2
Suffrages exprimés	59
Pour	59
Contre	0

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Roland GEIS

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle  
✓ Pôle « gestion financière et budgétaire » de la CCS




Département de la Moselle  
Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 159

Nombre de conseillers en fonction : 158

Nombre de conseillers présents : 83

Nombre de conseillers votants : 89

Envoyé en préfecture le 22/12/2021  
Reçu en préfecture le 22/12/2021  
Affiché le   
ID : 057-245701206-20211215-CCSDCC21116-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DELIBERATION DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2021

Sous la présidence de Monsieur Jérôme END

Date de convocation : 8 décembre 2021

POINT N° CCSDCC21116  
FINANCES ET MARCHES PUBLICS

**Objet :** Fixation de la durée d'amortissement des subventions d'équipement inscrites au compte 2041412 versées dans le cadre du dispositif des fonds de concours territorialisé 2021-2026 et mise en œuvre du dispositif de neutralisation budgétaire

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée délibérante de la collectivité qui verse des fonds de concours peut librement fixer la durée d'amortissement de ceux-ci, indépendamment de leur destination.

L'article 186 de la Loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13 août 2004 dispose que des fonds de concours peuvent être versés entre les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et les communes membres, « afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement ». Les fonds de concours peuvent donc correspondre à des subventions soit d'équipement, soit de fonctionnement.

Dans la première hypothèse, ils doivent être retracés en section d'investissement du budget et être amortis conformément aux articles L.2321-2 (27° et 28°) et R.2321-1 du CGCT.

L'article R.2321-1, dans son troisième alinéa, fixe la durée d'amortissement à quinze ans au maximum pour les subventions d'équipement versées aux organismes publics. Mais il est possible de choisir une durée plus courte (même un an), dès l'année de versement, sur décision expresse de l'assemblée délibérante.


Il en résulte que, dans cette limite, l'assemblée délibérante de la collectivité versante peut librement fixer la durée d'amortissement de telles subventions, indépendamment de leur destination. De même, aucune disposition n'impose d'amortir des subventions d'objet identique à la même cadence. En revanche, selon l'article R.2321-1, « tout plan d'amortissement commencé doit être poursuivi jusqu'à son terme ». Pour une subvention donnée, le plan d'amortissement arrêté est donc intangible, il ne peut être interrompu ou modulé.

Compte-tenu de ce qui précède,

Par dérogation à la délibération n°CCSDCC17137 du 27/12/2017, fixant la durée d'amortissement des subventions inscrites au chapitre budgétaire 204,

Vu l'avis favorable des membres de la commission Finances, réunie le 13 décembre 2021 ;



Envoyé en préfecture le 22/12/2021  
Reçu en préfecture le 22/12/2021  
Affiché le   
ID : 057-245761206-20211215-CCSDCC21116-DE

Monsieur le Président propose à l'Assemblée Communautaire de :

- FIXER la durée d'amortissement du compte 2041412, utilisé dans le cadre du dispositif des fonds de concours territorialisés 2021-2026, à 1 an ;
- METTRE EN ŒUVRE la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement précités.

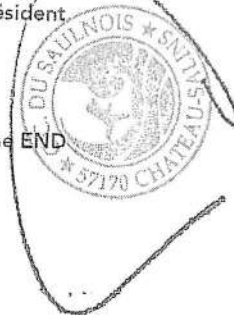
Après délibération, l'assemblée :

- FIXE la durée d'amortissement du compte 2041412, utilisé dans le cadre du dispositif des fonds de concours territorialisés 2021-2026, à 1 an ;
- MET EN ŒUVRE la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement précités ;
- AUTORISE le Président ou son Vice-Président à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,

Le Président

Jérôme END



Résultat du scrutin :

Nombre de conseillers votants	89
Ayant pris part au vote	87
Abstention	1
Suffrages exprimés	86
Majorité absolue	44
Pour	86
Contre	0

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle Finances, Ressources Humaines et Marchés Publics

Département de la Moselle  
Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 159

Nombre de conseillers en fonction : 158

Nombre de conseillers présents : 86

Nombre de conseillers votants : 92

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DELIBERATION DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2021

Sous la présidence de Monsieur Jérôme END

Date de convocation : 8 décembre 2021

POINT N° CCSDCC21100  
FINANCES ET MARCHES PUBLICS

**Objet :** Budget annexe de la Zone de Dieuze – Décision Modificative (DM) n°1 au BP 2021

VU l'avis favorable des membres de la commission Finances, réunie le 13 décembre 2021 ;

Monsieur le Président propose à l'Assemblée Communautaire de :

- VALIDER la décision modificative (DM) n°1 au BP 2021 du budget annexe de la zone de DIEUZE, comme présentée ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement		
Article	Libellé	Montant en euros
BP 2021 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1.191.299,61
Détail de la DM n°1 :		
023	Virement à la section d'investissement	221.001,00
	023	221.001,00
615221	Entretien et réparation bâtiments	-8.916,54
	011	-8.916,54
6815	Dotations aux provisions pour risques	37.320,84
	68	37.320,84
TOTAL DM n°1		249.405,30
MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2021 + DM n°1		1.440.704,91

Recettes de fonctionnement		
Article	Libellé	Montant en euros
BP 2021 MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1.191.299,61
Détail de la DM n°1 :		
773	Mandat annulé sur exercices antérieurs	221.000,00
	77	221.000,00
7815	Reprises sur provisions	28.405,30
	78	28.405,30
TOTAL DM n°1		249.405,30
MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2021 + DM n°1		1.440.704,91

Dépenses d'investissement		
Article	Libellé	Montant en euros
BP 2021 TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		681.543,53
Détail de la DM n°1 :		
1021	Dotations	2.444,52
	10	2.444,52
20422	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - Bâtiments	218.556,48
	204	218.556,48
TOTAL DM n°1		221.001,00
MONTANT TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT BP 2021 + DM n°1		902.544,53

Recettes d'investissement		
Article	Libellé	Montant en euros
BP 2021 MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		681.543,53
Détail de la DM n°1 :		
021	Virement de la section de fonctionnement	221.001,00
	021	221.001,00
TOTAL DM n°1		221.001,00
MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT BP 2021 + DM n°1		902.544,53

- **AUTORISER** le Président à effectuer les écritures comptables de régularisation CPDS sur la zone communautaire de DIEUZE, matérialisées en bleu ci-dessus ;
- **FIXER** la durée d'amortissement du compte 20422, utilisé en correctif des écritures de cessions, de manière dérogatoire et exceptionnelle à 1 an ;
- **METTRE EN ŒUVRE** la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement précités.

Après délibération, l'assemblée :

- **VALIDE** la décision modificative (DM) n°1 au BP 2021 du budget annexe de la zone de DIEUZE, comme présentée ci-dessous :

#### Dépenses de fonctionnement

Article	Libellé	Montant en euros
<b>BP 2021 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1.191.299,61</b>
Détail de la DM n°1 :		
023	Virement à la section d'investissement	221.001,00
	023	221.001,00
615221	Entretien et réparation bâtiments	-8.916,54
	011	-8.916,54
6815	Dotations aux provisions pour risques	37.320,84
	68	37.320,84
<b>TOTAL DM n°1</b>		<b>249.405,30</b>
<b>MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2021 + DM n°1</b>		<b>1.440.704,91</b>

#### Recettes de fonctionnement

Article	Libellé	Montant en euros
<b>BP 2021 MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1.191.299,61</b>
Détail de la DM n°1 :		
773	Mandat annulé sur exercices antérieurs	221.000,00
	77	221.000,00
7815	Reprises sur provisions	28.405,30
	78	28.405,30
<b>TOTAL DM n°1</b>		<b>249.405,30</b>
<b>MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2021 + DM n°1</b>		<b>1.440.704,91</b>

#### Dépenses d'investissement

Article	Libellé	Montant en euros
<b>BP 2021 TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>681.543,53</b>
Détail de la DM n°1 :		
1021	Dotations	2.444,52
	10	2.444,52
20422	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - Bâtiments	218.556,48
	204	218.556,48
<b>TOTAL DM n°1</b>		<b>221.001,00</b>
<b>MONTANT TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT BP 2021 + DM n°1</b>		<b>902.544,53</b>

#### Recettes d'investissement

Article	Libellé	Montant en euros
<b>BP 2021 MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>681.543,53</b>
Détail de la DM n°1 :		
021	Virement de la section de fonctionnement	221.001,00
	021	221.001,00
<b>TOTAL DM n°1</b>		<b>221.001,00</b>
<b>MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT BP 2021 + DM n°1</b>		<b>902.544,53</b>

- **AUTORISE** le Président à effectuer les écritures comptables de régularisation de la cession du bâtiment identifié CPDS sur la zone communautaire de DIEUZE, matérialisées en bleu ci-dessus ;
- **FIXE** la durée d'amortissement du compte 20422, utilisé en correctif des écritures de cessions, de manière dérogatoire et exceptionnelle à 1 an ;

Envoyé en préfecture le 21/12/2021

Reçu en préfecture le 21/12/2021

Affiché le

ID : 057-245701206-20211215-CCSDCC21100-DE

- **AUTORISE** la mise en œuvre de la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement précités ;
  
- **AUTORISE** le Président ou son Vice-Président à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

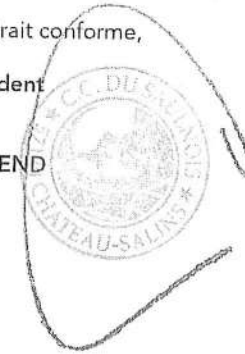
Résultat du scrutin :

Nombre de conseillers votants	92
Ayant pris part au vote	90
Abstention	4
Suffrages exprimés	86
Majorité absolue	44
<b>Pour</b>	<b>85</b>
Contre	1

Pour extrait conforme,

Le Président

Jérôme END



Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle Finances, Ressources Humaines et Marchés Publics

**BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DIEUZE**

INVENTAIRE DU PATRIMOINE AU 31/12/2021

Compte 20422 : Subvention d'équipement bâtiments et installations

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
Régularisation cession CPDS	2021	218 556,48	1	0,00	0,00	218 556,48
<b>TOTAL</b>		<b>218 556,48</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>218 556,48</b>

Compte 2111 : Terrains nus

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Terrain JSM IMMO	2013	9 089,60
Bascule budget général	2007	15,24
<b>TOTAL</b>		<b>9 104,84</b>

Compte 2113 : Terrains aménagés autres que voirie

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Bascule budget général	2007	433 887,26
<b>TOTAL</b>		<b>433 887,26</b>

Compte 2118 : Autres Terrains

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Transfert ZAEC DIEUZE terrain RETIA - cf délib CCSDCC18115+frs notariés	2018	44 233,89
Transfert ZAEC DIEUZE terrain PRODI INJECT - cf délib CCSDCC18116+ frs notariés	2018	31 726,54
<b>TOTAL</b>		<b>75 960,43</b>

Compte 2151 : Réseaux de voirie

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Aménagement de zone	2011	2 264 482,95
Travaux BARASSI - Aménagement de zone	2013	6 264,90
<b>TOTAL</b>		<b>2 270 747,85</b>

Compte 21713 : Mise à disposition terrains aménagés autres que voirie

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Bascule budget général	2007	443 915,04
<b>TOTAL</b>		<b>443 915,04</b>

Compte 21318 : Autres bâtiments publics

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
Transfert ZAEC DIEUZE SARTECH PTL1 - cf délib CCSDCC18115+frs notariés	2018	1 739 195,09	30	115 946,34	57 973,17	1 565 275,58
Transfert ZAEC DIEUZE HENG SIENG B22 - cf délib CCSDCC18115+frs notariés	2018	5 054 719,81	30	336 981,32	168 490,66	4 549 247,83
Transfert ZAEC DIEUZE SARTECH PTL 2 - cf délib CCSDCC18115+frs notariés	2018	1 132 268,02	30	75 484,54	37 742,27	1 019 041,21
Transfert ZAEC DIEUZE FICO 2 - cf délib CCSDCC18115+frs notariés	2018	369 761,44	30	24 650,76	12 325,38	332 785,30
Transfert ZAEC DIEUZE ASIALOR - cf délib CCSDCC18115+frs notariés	2018	933 534,94	30	62 235,66	31 117,83	840 181,45
Transfert ZAEC DIEUZE B9 - frs notariés	2018	1 216,03	1	1 216,03	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>9 230 695,33</b>		<b>616 514,65</b>	<b>307 649,31</b>	<b>8 306 531,37</b>

Compte 2138 : Autres constructions

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
Transfert ZAEC DIEUZE plateforme PTL - cf délib CCSDCC18115+frs notariés	2018	204 976,26	30	13 665,08	6 832,54	184 478,64
Transfert ZAEC DIEUZE bâtiment BUR - cf délib CCSDCC18115+frs notariés	2018	414 306,63	30	27 620,44	13 810,22	372 875,97
Travaux FICO	2018	39 326,20	30	2 621,74	1 310,87	35 393,59
<b>TOTAL</b>		<b>658 609,09</b>		<b>43 907,26</b>	<b>21 953,63</b>	<b>592 748,20</b>

Compte 2158 : Autres instal mat outill techn

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
Signalétique de zone	2013	9 595,47	6	9 595,47	0,00	0,00
Transfert ZAEC DIEUZE Forage F1 - cf délib CCSDCC18115+frs notariés	2018	169 118,84	30	11 274,60	5 637,30	152 206,94
<b>TOTAL</b>		<b>178 714,31</b>		<b>20 870,07</b>	<b>5 637,30</b>	<b>152 206,94</b>

Compte 21752 : Immo reçue en mise à disposition - Installation de voirie

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Transfert ZAEC DIEUZE - Aménagement voirie ZAC - cf délib CCSDCC18115	2018	522 647,40
<b>TOTAL</b>		<b>522 647,40</b>

Compte 217534 : Immo reçue en mise à disposition - Réseaux d'électrification

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Transfert ZAEC DIEUZE - Extension éclairage - cf délib CCSDCC18115	2018	48 430,31
<b>TOTAL</b>		<b>48 430,31</b>

Compte 2315 : Immobilisations en cours

Opération	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Aménagement de zone SCAA	en cours	489 481,72
<b>TOTAL</b>		<b>489 481,72</b>

Vente à paiement échelonnée :

Compte	Montant initial	Montant au 31/12/2018	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2021
B9 - SCAVENIR 3D	1 057 121,60	981 980,16	911 838,72	841 697,28	771 555,84

DETAILS DES AMORTISSEMENTS 2021

NATURE DE L'AMORTISSEMENT : AMORTISSEMENT DE BATIMENT

Désignation du bâtiment : FORAGE F1

Localisation :

Zone communautaire  
57260 DIEUZE

I. Amortissement des dépenses :

- Base amortissable : 169 118,94 €  
- Durée de l'amortissement : 30 ANS

II. Amortissement des subventions :

	Base amortissable	Durée de l'amortissement
1331 : DETR	115 344,26 €	30 ans
<b>TOTAL</b>	<b>115 344,26 €</b>	<b>30 ans</b>

III. Plan d'amortissement :

	Date de démarrage du plan d'amortissement	Valeur amortissable	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
<b>Amortissement des dépenses</b>						
FORAGE F1	2019	169 118,94 €	30 ans	11 274,60 €	5 637,30 €	152 207,04 €
<b>Total amortissement des dépenses</b>		<b>169 118,94 €</b>		<b>11 274,60</b>	<b>5 637,30 €</b>	<b>152 207,04 €</b>
<b>Amortissement des subventions</b>						
1331 : DETR	2019	115 344,26 €	30 ans	7 689,62 €	3 844,81 €	103 809,83 €
<b>Total amortissement des subventions</b>		<b>115 344,26 €</b>		<b>7 689,62</b>	<b>3 844,81 €</b>	<b>103 809,83 €</b>

DETAILS DES AMORTISSEMENTS 2021NATURE DE L'AMORTISSEMENT : AMORTISSEMENT DE BATIMENTDésignation du bâtiment : PTLLocalisation :Zone communautaire  
57260 DIEUZEI. Amortissement des dépenses :

- Base amortissable : 1 132 268,02 €  
 - Durée de l'amortissement : 30 ANS

II. Amortissement des subventions :

	Base amortissable	Durée de l'amortissement
Compte 1313 : Département	600 419,61 €	30 ans
Compte 1316 : Autres	298 623,43 €	30 ans
<b>TOTAL</b>	<b>600 419,61 €</b>	<b>30 ans</b>

III. Plan d'amortissement :

	Date de démarrage du plan d'amortissement	Valeur amortissable	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
<b>Amortissement des dépenses</b>						
Bâtiment PTL	2019	1 132 268,02 €	30 ans	75 484,54 €	37 742,27 €	1 019 041,21 €
<b>Total amortissement des dépenses</b>		<b>1 132 268,02 €</b>		<b>75 484,54</b>	<b>37 742,27 €</b>	<b>1 019 041,21 €</b>
<b>Amortissement des subventions</b>						
Compte 1313 : Département	2019	600 419,61 €	30 ans	40 027,96 €	20 013,98 €	540 377,67 €
Compte 1316 : Autres	2019	298 623,43 €	30 ans	19 908,22 €	9 954,11 €	268 761,10 €
<b>Total amortissement des subventions</b>		<b>899 043,04 €</b>		<b>59 936,18</b>	<b>29 968,09 €</b>	<b>809 138,77 €</b>

IV - ANNEXES - ETAT DES PROVISIONS

IV

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision		Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2021	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
6815	Loyers impayés PREFERENCE FERMETURE		30/09/2019	7 017,24	7 017,24		7 017,24
6815	Loyers impayés PTL		14/10/2020	170 432,00		170 432,00	
6875	Soulte ZAE DIEUZE		25/11/2020	500 000,00	400 000,00	100 000,00	400 000,00
6815	Loyers impayés B9 SCI AVENIR 3D	72 391,56		72 391,56	72 391,56		72 391,56
<b>TOTAL GENERAL</b>							



IV - ANNEXES - ETALEMENT DES PROVISIONS

IV

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2021	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
6815	Loyers impayés PREFERENCE FERMETURE	7 017,24	1 année	7 017,24		
6815	Loyers impayés PTL		1 année			
6875	Soulte ZAE DIEUZE	400 000,00	1 année	500 000,00		
6815	Loyers impayés B9 SCI AVENIR 3D	72 391,56	1 année	72 391,56		
<b>TOTAL GENERAL</b>						

Département de la Moselle  
Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 159  
Nombre de conseillers en fonction : 158  
Nombre de conseillers présents : 84  
Nombre de conseillers votants : 90

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DELIBERATION DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2021

Sous la présidence de Monsieur Jérôme END

Date de convocation : 8 décembre 2021

**POINT N° CCSDCC21112**  
**FINANCES ET MARCHES PUBLICS**

**Objet :** Budget annexe de la zone de Dieuze – Provision semi-budgétaire en vue de pouvoir honorer le règlement du solde de la soulte due à la commune de Dieuze concernant le transfert de l'ex ZAE communale sur les exercices 2021 à 2025 – Reprise au titre de l'année 2021

*VU la délibération n°CCSDCC20121 du 25/11/2020 par laquelle l'Assemblée Communautaire approuvait la constitution d'une provision semi-budgétaire au budget annexe de la zone de DIEUZE, d'un montant total de 500.000 €, détaillée comme suit :*

- Type de provision constituée : semi-budgétaire de droit commun ;
- Objet de la provision : honorer le versement de la soulte due à la Commune de DIEUZE dans le cadre du transfert de l'ex ZAE communale sur les exercices 2021 à 2025 ;
- Montant total de la provision à constituer : 500.000,00 € ;
- Utilisation de ladite provision : 100.000,00 € annuels de 2021 à 2025.

Compte-tenu de l'acquittement de l'annuité 2021 de 100.000,00 €, relative à la soulte de la ZAE de DIEUZE, au profit de la Commune de DIEUZE, via le bordereau de paiement n°17 mandat n°113 du budget annexe de DIEUZE, du 21/10/2021 ;

Vu l'avis favorable des membres de la commission Finances, réunie le 13 décembre 2021 ;

**Monsieur le Président propose à l'Assemblée Communautaire de :**

- **APPROUVER** l'actualisation de la provision semi-budgétaire, au budget annexe de la zone de DIEUZE, conformément à la délibération n°CCSDCC20121 du 25/11/2020, comme suit :
  - Type de provision constituée : semi-budgétaire de droit commun ;
  - Montant total de la provision constituée au 31/12/2020 : 500.000,00 € ;
  - Montant total de la provision à reprendre au titre de l'année 2021 : 100.000,00 € ;
  - Montant total de la provision restant constituée au 31/12/2021 : 400.000,00 € (soit 500.000,00 € -100.000,00 €).

Après délibération, l'assemblée :

- **APPROUVE** l'actualisation de la provision semi-budgétaire, au budget annexe de la zone de DIEUZE, conformément à la délibération n°CCSDCC20121 du 25/11/2020, comme suit :

- o Type de provision constituée : semi-budgétaire de droit commun ;
- o Montant total de la provision constituée au 31/12/2020 : 500.000,00 € ;
- o Montant total de la provision à reprendre au titre de l'année 2021 : 100.000,00 € ;
- o Montant total de la provision restant constituée au 31/12/2021 : 400.000,00 € (soit 500.000,00 € - 100.000,00 €).

➤ **AUTORISE** le Président ou son Vice-Président à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,

Le Président

Jérôme END



Résultat du scrutin :

Nombre de conseillers votants	90
Ayant pris part au vote	90
Abstention	1
Suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45
<b>Pour</b>	<b>89</b>
Contre	0

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle Finances, Ressources Humaines et Marchés Publics

Département de la Moselle

Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 159

Nombre de conseillers en fonction : 158

Nombre de conseillers présents : 84

Nombre de conseillers votants : 90

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DELIBERATION DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2021

Sous la présidence de Monsieur Jérôme END

Date de convocation : 8 décembre 2021

POINT N° CCSDCC21106  
FINANCES ET MARCHES PUBLICS

**Objet :** Constitution et actualisation des provisions semi-budgétaires relatives au risque d'irrecouvrabilité des « loyers » impayés

VU la délibération n°CCSDCC20099 du 21/10/2020 ;

Constatant qu'il ressort des informations transmises par la Trésorerie de CHATEAU-SALINS, le 2 décembre 2021, les situations financières suivantes :

Objet de la provision semi-budgétaire	Montant total des provisions constituées au 01/01/2021	Risque au 15/12/2021 Reste à recouvrer et/ou évaluation de charges	Propositions d'actualisation des provisions soumises au Conseil Communautaire du mois de décembre 2021		Montant total des provisions constituées au 31/12/2021	Observations
			Reprise / Complément	Montant		
<b>BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DELME</b>	<b>59 832,58 €</b>	<b>59 832,58 €</b>			<b>59 832,58 €</b>	
Bâtiment LLOPIS - Société LLOPIS BALLOONS - Liquidation judiciaire (jugement du TGI du 08/04/2016)	43 197,70 €	43 197,70 €	Maintien	- €	43 197,70 €	
Bâtiment LLOPIS - Société Nouvelle Manufacture d'aerostats - Liquidation judiciaire (jugement du Tribunal de Commerce de NANCY du 27/08/2019)	16 634,88 €	16 634,88 €	Maintien	- €	16 634,88 €	
<b>BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DIEUZE</b>	<b>177 449,24 €</b>	<b>79 408,80 €</b>			<b>79 408,80 €</b>	
Loyers impayés PREFERENCE FERMETURE - Liquidation judiciaire (jugement du 03/04/2019)	7 017,24 €	7 017,24 €	Maintien	- €	7 017,24 €	Aucun loyer acquitté depuis le 01/01/2018 (date de la reprise par la CCS). A noter : les loyers de mai et juin 2019 non compris dans la présente provision ont été émis au nom du liquidateur.
Société PTL - Loyers impayés	170 432,00 €	- €	Reprise	170 432,00 €	- €	Délibération n°CCSDCC21006 du 27/01/2021 validant la conclusion d'un avenant annulant 10 mois de loyers de 2020 et répercutant la somme correspondante jusqu'au terme du crédit-bail.
SCI Avenir 3D	- €	72 391,56 €	A provisionner	72 391,56 €	72 391,56 €	Mise en demeure adressée le 25/11/2021 via l'avocat de la CCS Me A. GASSE et dossier transmis à Me Emmanuelle ROUBER le 26/11/2021.
<b>BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE FRANCAULTROFF</b>	<b>20 793,00 €</b>	<b>8 281,00 €</b>			<b>8 281,00 €</b>	
Bâtiment VENAISON - Impayés Société VENAISON DE LA TENSCH - Principe de prudence - Risque d'irrecouvrabilité des loyers impayés	16 887,24 €	8 281,00 €	Reprise	8 606,24 €	8 281,00 €	Principe de prudence - fragilité de la société.
Bâtiment contrôle technique - Loyers impayés	3 905,76 €	- €	Reprise	3 905,76 €	- €	
<b>BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE MORVILLE-LES-VIC</b>	<b>7 682,68 €</b>	<b>7 682,68 €</b>			<b>7 682,68 €</b>	
Bâtiment Saulbois - Société REKO ENERGIE BOIS - Principe de prudence - Risque d'irrecouvrabilité des loyers impayés	7 682,68 €	7 682,68 €	Maintien	- €	7 682,68 €	Paiement à terme échu d'où un loyer de retard permanent.
<b>TOTAL</b>					<b>155 205,06 €</b>	

Vu l'avis favorable des membres de la commission Finances, réunie le 13 décembre 2021 ;

Monsieur le Président propose à l'Assemblée Communautaire de :

- **APPROUVER** la constitution et/ou l'actualisation des provisions semi-budgétaires au sein des différents budgets à caractère administratif de la Communauté de Communes du Saulnois, suivant le tableau mentionné ci-dessus ;

- **QUALIFIER** les provisions susmentionnées de semi-budgétaires de droit commun ;

Après délibération, l'assemblée :

- **APPROUVE** la constitution et/ou l'actualisation des provisions semi-budgétaires au sein des différents budgets à caractère administratif de la Communauté de Communes du Saulnois, suivant le tableau mentionné ci-dessus ;
- **QUALIFIE** les provisions susmentionnées de semi-budgétaires de droit commun ;
- **AUTORISE** le Président ou son Vice-Président à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,

Le Président

Jérôme END



Résultat du scrutin :

Nombre de conseillers votants	90
Ayant pris part au vote	90
Abstention	1
Suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45
<b>Pour</b>	<b>89</b>
Contre	0

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle Finances, Ressources Humaines et Marchés Publics

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DETAIL DES DEPENSES**

Art	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES FINANCIERES TOTALES = A+B+C+D</b>		643 988,05	643 988,05
<b>HORS CHARGES TRANSFEREES = A+B+C</b>		643 988,05	643 988,05
<b>16</b>	<b>Empr. et dettes assi. hors 16449 et 166(A)</b>	607 730,63	607 730,63
1641	Emprunts en euros	507 730,63	507 730,63
1676	Dettes envers locataires-acqué		
1687	Autres dettes		
16874	Communes		
168741	Communes membres du GFP	100 000,00	100 000,00
<b>Autres dépenses financières (sous-total) (B)</b>		2 444,52	2 444,52
<b>10</b>	<b>Reversement de dotations</b>	2 444,52	2 444,52
<b>13</b>	<b>Remboursement de subventions</b>		
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>		
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>		
2764	Créances sur des particuliers		
	<b>Autres</b>		
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>		
	<b>Transferts entre sections = C+D</b>	33 812,90	33 812,90
	<b>Reprises / Autofinancement antérieur (C)</b>	33 812,90	33 812,90
10	Dotations fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement ca		
13911	Etat et établissement		
13912	Régions		
13913	Département	20 013,98	20 013,98
13916	Autres établissements publics	9 954,11	9 954,11
13917	Budget communautaire		
13918	Autres		
13931	Dotat équip territoires ruraux	3 844,81	3 844,81
15	Sur provisions pour risques et charges		
.9	Sur provisions pour dépréciation		
192	Moins values sur cession		
	<b>Charges transférées D=E+F+G</b>		
<b>2...</b>	<b>Travaux en régie (E)</b>		
481	Charges à répartir sur plusieurs exer. (F)		
	Stocks(G)		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice au 31/12	TOTAL
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	643 988,05	5 155,70	0,00	643 988,05

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**DETAIL DES RECETTES**

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES)</b>		820 424,50	335 240,24
<b>= a+b+c+d</b>			
	<b>Ressources propres ext. (a)</b>		
	<b>Autres rec. financières (b)</b>		
138	Autres subv.d'invest.non transf.		
274	Remboursement de prêts		
	<b>Autre</b>		
	<b>Transf. entre sections (c)</b>	335 240,24	335 240,24
15	Prov. pour risques et charges		
.9	Prov. pour dépréciation		
192	Plus values sur cession		
21318	Autres bâtiments publics		
2138	Autres constructions		
281318	Autres bâtiments publics	307 649,31	307 649,31
28138	Autres constructions	21 953,63	21 953,63
28158	Autres installations, matériel	5 637,30	5 637,30
28183	Matériel de bureau et matériel		
28184	Mobilier		
481	Amort. des charges à étaler		
<b>021</b>	<b>Vir.de la sect.de fonct.(d)</b>	485 184,26	

	Opération de l'exercice	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice au 31/12	Affectation R1068	TOTAL
<b>Total ressources propres disponibles</b>	335 240,24	0,00	11 979,03	0,00	347 219,27

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	643 988,05
Recettes propres disponibles	347 219,27
Solde	-296 768,78

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - VARIATION DU PATRIMOINE</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 - Etat des entrées des immobilisations (R.2313-3 du CGCT)**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
A titre onéreux				
A titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Concession ou affermage				
Divers		218 556,48		
Cpte20422	Régularisation écritures de cession CPDS	218 556,48		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>218 556,48</b>		



Département de la Moselle  
Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 159

Nombre de conseillers en fonction : 158

Nombre de conseillers présents : 86

Nombre de conseillers votants : 92

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DELIBERATION DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2021

Sous la présidence de Monsieur Jérôme END

Date de convocation : 8 décembre 2021

POINT N° CCSDCC21100  
FINANCES ET MARCHES PUBLICS

**Objet :** Budget annexe de la Zone de Dieuze – Décision Modificative (DM) n°1 au BP 2021

VU l'avis favorable des membres de la commission Finances, réunie le 13 décembre 2021 ;

Monsieur le Président propose à l'Assemblée Communautaire de :

- **VALIDER** la décision modificative (DM) n°1 au BP 2021 du budget annexe de la zone de DIEUZE, comme présentée ci-dessous :

**Dépenses de fonctionnement**

Article	Libellé	Montant en euros
<b>BP 2021 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1.191.299,61</b>
Détail de la DM n°1 :		
023	Virement à la section d'investissement	221.001,00
	023	221.001,00
615221	Entretien et réparation bâtiments	-8.916,54
	011	-8.916,54
6815	Dotations aux provisions pour risques	37.320,84
	68	37.320,84
<b>TOTAL DM n°1</b>		<b>249.405,30</b>
<b>MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2021 + DM n°1</b>		<b>1.440.704,91</b>

**Recettes de fonctionnement**

Article	Libellé	Montant en euros
<b>BP 2021 MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1.191.299,61</b>
Détail de la DM n°1 :		
773	Mandat annulé sur exercices antérieurs	221.000,00
	77	221.000,00
7815	Reprises sur provisions	28.405,30
	78	28.405,30
<b>TOTAL DM n°1</b>		<b>249.405,30</b>
<b>MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2021 + DM n°1</b>		<b>1.440.704,91</b>

**Dépenses d'investissement**

Article	Libellé	Montant en euros
<b>BP 2021 TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>681.543,53</b>
Détail de la DM n°1 :		
1021	Dotations	2.444,52
	10	2.444,52
20422	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - Bâtiments	218.556,48
	204	218.556,48
<b>TOTAL DM n°1</b>		<b>221.001,00</b>
<b>MONTANT TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT BP 2021 + DM n°1</b>		<b>902.544,53</b>

**Recettes d'investissement**

Article	Libellé	Montant en euros
<b>BP 2021 MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>681.543,53</b>
Détail de la DM n°1 :		
021	Virement de la section de fonctionnement	221.001,00
	021	221.001,00
<b>TOTAL DM n°1</b>		<b>221.001,00</b>
<b>MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT BP 2021 + DM n°1</b>		<b>902.544,53</b>

- **AUTORISER** le Président à effectuer les écritures comptables de régularisation CPDS sur la zone communautaire de DIEUZE, matérialisées en bleu ci-dessus ;
- **FIXER** la durée d'amortissement du compte 20422, utilisé en correctif des écritures de cessions, de manière dérogatoire et exceptionnelle à 1 an ;
- **METTRE EN ŒUVRE** la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement précitées.

Après délibération, l'assemblée :

- **VALIDE** la décision modificative (DM) n°1 au BP 2021 du budget annexe de la zone de DIEUZE, comme présentée ci-dessous :

**Dépenses de fonctionnement**

Article	Libellé	Montant en euros
<b>BP 2021 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1.191.299,61</b>
Détail de la DM n°1 :		
023	Virement à la section d'investissement	221.001,00
	023	221.001,00
615221	Entretien et réparation bâtiments	-8.916,54
	011	-8.916,54
6815	Dotations aux provisions pour risques	37.320,84
	68	37.320,84
<b>TOTAL DM n°1</b>		<b>249.405,30</b>
<b>MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2021 + DM n°1</b>		<b>1.440.704,91</b>

**Recettes de fonctionnement**

Article	Libellé	Montant en euros
<b>BP 2021 MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1.191.299,61</b>
Détail de la DM n°1 :		
773	Mandat annulé sur exercices antérieurs	221.000,00
	77	221.000,00
7815	Reprises sur provisions	28.405,30
	78	28.405,30
<b>TOTAL DM n°1</b>		<b>249.405,30</b>
<b>MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2021 + DM n°1</b>		<b>1.440.704,91</b>

**Dépenses d'investissement**

Article	Libellé	Montant en euros
<b>BP 2021 TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>681.543,53</b>
Détail de la DM n°1 :		
1021	Dotations	2.444,52
	10	2.444,52
20422	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - Bâtiments	218.556,48
	204	218.556,48
<b>TOTAL DM n°1</b>		<b>221.001,00</b>
<b>MONTANT TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT BP 2021 + DM n°1</b>		<b>902.544,53</b>

**Recettes d'investissement**

Article	Libellé	Montant en euros
<b>BP 2021 MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>681.543,53</b>
Détail de la DM n°1 :		
021	Virement de la section de fonctionnement	221.001,00
	021	221.001,00
<b>TOTAL DM n°1</b>		<b>221.001,00</b>
<b>MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT BP 2021 + DM n°1</b>		<b>902.544,53</b>

- **AUTORISE** le Président à effectuer les écritures comptables de régularisation de la cession du bâtiment identifié CPDS sur la zone communautaire de DIEUZE, matérialisées en bleu ci-dessus ;
- **FIXE** la durée d'amortissement du compte 20422, utilisé en correctif des écritures de cessions, de manière dérogatoire et exceptionnelle à 1 an ;

Envoyé en préfecture le 21/12/2021

Reçu en préfecture le 21/12/2021

Affiché le

5 2 0

ID : 057-245701206-20211215-CCSDCC21100-DE

- **AUTORISE** la mise en œuvre de la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement précités ;
  
- **AUTORISE** le Président ou son Vice-Président à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,

Le Président

Jérôme END



Résultat du scrutin :

Nombre de conseillers votants	92
Ayant pris part au vote	90
Abstention	4
Suffrages exprimés	86
Majorité absolue	44
Pour	85
Contre	1

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle Finances, Ressources Humaines et Marchés Publics

ZONE DE DIEUZE - CA 2021

<b>IV - ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
2018	Soulte prix cess° ZAEC DIEUZE	Commune de DIEUZE	7 ans(s)	ANNUEL.	1 450 000,00	400 000,00	100 000,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

### B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
2011	C. Bail+Bail à construct°	FICOMIRRORS	18 ans(s)	Mensuel.	599 056,56	232 966,44	33 280,92
2009	Crédit bail	HENG SIENG	25 ans(s)	Mensuel.	10 202 921,00	4 984 377,80	401 426,40
2016	Cess° de C.Bail (effet 2011)	SARTECH (PTL)	20 ans(s)	Mensuel.	3 408 640,80	2 518 606,90	179 900,40
2020	Bail commercial	TERRES DU SAULNOIS	9 ans(s)	Mensuel.	0,00	0,00	5 400,00
2016	Bail de fait	FICOMIRRORS	9 ans(s)	Mensuel.	0,00	0,00	57 444,06
2017	Vente à paiemt échelonné 2018	SCI AVENIR 3D	15 ans(s)	Mensuel.	1 052 121,60	771 555,84	70 141,44
2009	Bail Forage F1	HENG SIENG	75 ans(s)	Mensuel.	0,00	0,00	2 062,20

IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

**D2 - ARRETE - SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice	158
Nombre de membres présents	95
Nombre de suffrages exprimés	95
VOTES : Pour	95
Contre	
Abstentions	

Date de convocation : 16/03/2022

Présenté par le Président,  
A MAIZIERES-LES-VIC, le 23/03/2022  
Le Président,  
Délibéré par l'assemblée délibérante

A MAIZIERES-LES-VIC, le 23/03/2022  
Les membres du conseil communautaire

Le Président  
  


Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous-préfecture

Département de la Moselle  
Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 159  
Nombre de conseillers en fonction : 158

Nombre de conseillers présents : 95  
Nombre de conseillers votants : 99

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DELIBERATION DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 Mars 2022

Sous la présidence de Monsieur Jérôme END

Date de convocation : 16 Mars 2022

**POINT N° CCSDCC22013-C**  
**FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET MARCHES PUBLICS**

**Objet : Compte Administratif 2021 de la CCS – Budget annexe de la zone de Dieuze**

Le compte administratif 2021 du BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DIEUZE de la Communauté de Communes du Saulnois, est soumis à l'assemblée :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT :</b>		
Dépenses de fonctionnement	889.370,62	€
Recettes de fonctionnement	1.307.545,14	€
<b>Excédent à la section de fonctionnement (1)</b>	<b>418.174,52</b>	€
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT :</b>		
Dépenses d'investissement	862.544,53	€
Recettes d'investissement	405.381,68	€
<b>Déficit à la section d'investissement (2)</b>	<b>- 457.162,85</b>	€
<b>Déficit global (1) + (2) = (3)</b>	<b>- 38.988,33</b>	€
<b>RESTES A REALISER EN 2021 A REPORTER EN 2022 :</b>		
Dépenses d'investissement	5.155,70	€
Recettes d'investissement	0,00	€
<b>Déficit des restes à réaliser en 2021 à reporter en 2022 (4)</b>	<b>- 5.155,70</b>	€
<b>Déficit global de l'exercice 2021 (3) + (4) = (5)</b>	<b>- 44.143,33</b>	€

Monsieur le Président se retire, ne participant pas au vote. Monsieur Gilbert VOINOT, 1<sup>er</sup> Vice-président, Président de la commission « Finances » soumet au vote le compte administratif 2021 du BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DIEUZE de la Communauté de Communes du Saulnois susmentionné.

**Après délibération, l'assemblée :**

- **APPROUVE** le compte administratif 2021 du BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DIEUZE de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT :</b>		
Dépenses de fonctionnement	889.370,62	€
Recettes de fonctionnement	1.307.545,14	€
<b>Excédent à la section de fonctionnement (1)</b>	<b>418.174,52</b>	€
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT :</b>		
Dépenses d'investissement	862.544,53	€
Recettes d'investissement	405.381,68	€
<b>Déficit à la section d'investissement (2)</b>	<b>- 457.162,85</b>	€
<b>Déficit global (1) + (2) = (3)</b>	<b>- 38.988,33</b>	€
<b>RESTES A REALISER EN 2021 A REPORTER EN 2022 :</b>		
Dépenses d'investissement	5.155,70	€
Recettes d'investissement	0,00	€
<b>Déficit des restes à réaliser en 2021 à reporter en 2022 (4)</b>	<b>- 5.155,70</b>	€
<b>Déficit global de l'exercice 2021 (3) + (4) = (5)</b>	<b>- 44.143,33</b>	€

- **AUTORISE** le Président ou son Vice-Président à signer toute pièce afférente à cette décision.

Pour extrait conforme,

**Le Président**

Jérôme **END**



Résultat du scrutin :

Nombre de conseillers votants	99
Ayant pris part au vote	95
Abstention	0
Suffrages exprimés	95
Majorité absolue	48
<b>Pour</b>	<b>95</b>
Contre	0

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle Finances, Ressources Humaines et Marchés Publics